



ARRÊTÉ DU MAIRE N°310/2024

Le Maire de SEYSEL (Haute-Savoie),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la société COLAS pour la réalisation des travaux de reprofilage du parking de la salle des fêtes du lundi 18 novembre 2024 au samedi 21 décembre 2024

Considérant qu'il importe de faciliter l'exécution de ces travaux, d'assurer la sécurité des usagers et de l'entreprise intervenante,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Afin de permettre le bon déroulement des travaux, le stationnement sera interdit sur le parking de la salle des fêtes du lundi 18 novembre 2024 au samedi 21 décembre 2024.

ARTICLE 2 L'organisation de la réglementation temporaire sera à la charge de la société COLAS.

La société COLAS sera tenue d'assurer la fourniture, la mise en place, l'entretien et la dépose de cette signalisation.

Elle conservera pendant toute la durée des travaux et jusqu'à enlèvement de cette signalisation, la responsabilité de la sécurité, tant des usagers que du chantier lui-même. Sa responsabilité sera substituée à celle de la commune de Seyssel si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de cette réglementation.

ARTICLE 3 Le demandeur veillera à ne pas entraver l'accès des services de secours devant intervenir en urgence sur le secteur.

ARTICLE 4 La société COLAS veillera à conserver et à rendre le domaine public en parfait état et à préserver les droits des tiers.

ARTICLE 5 Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et aux lieux habituels dont ampliation sera adressée :

- à la Communauté de Communes Usses et Rhône
- à la société COLAS FRANCE - ÉTABLISSEMENT D'ANNECY

81 route de Clermont – CS 60033 SILLINGY – 74331 LA BALME DE SILLINGY CEDEX

- à la gendarmerie de Seyssel,
- au centre de secours de Seyssel,
- à la police pluricommunale de Seyssel,
- au centre technique municipal,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



A Seyssel, le 8 novembre 2024
Le maire, Gérard LAMBERT